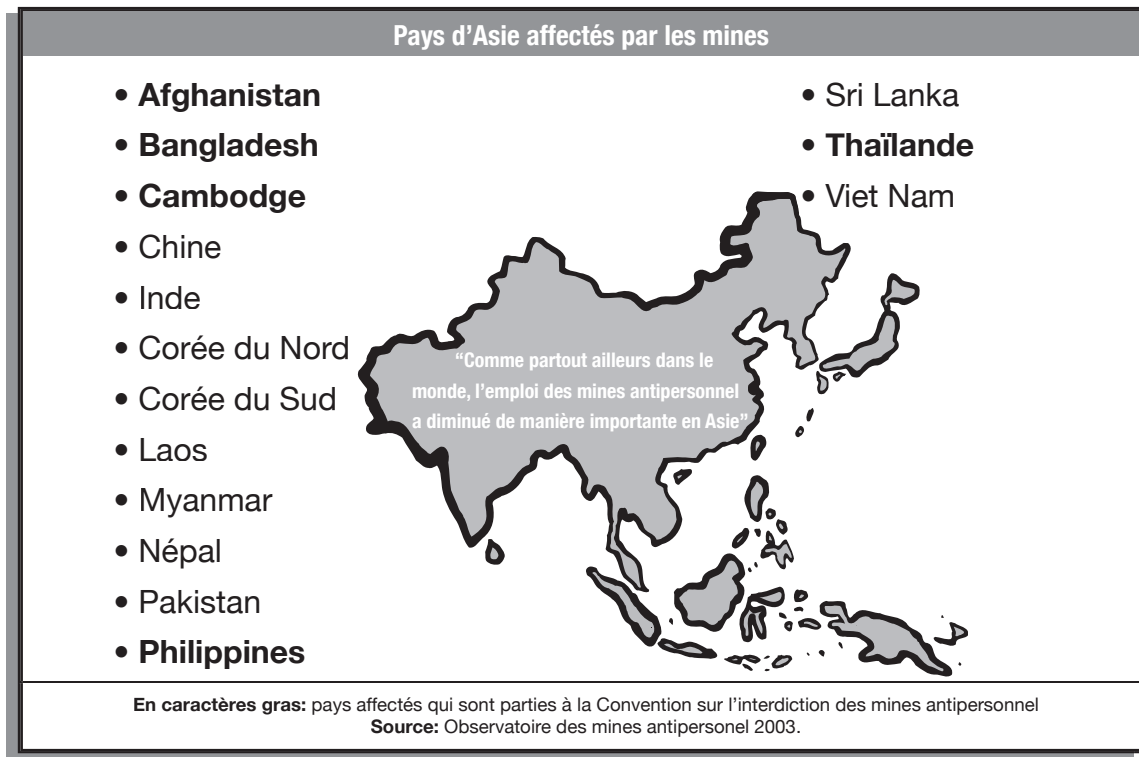


METTRE FIN À L'ÈRE DES MINES

Asie: aperçu général et par pays

SITUATION GENERALE: Les mines antipersonnel ont été employées dans de nombreux conflits armés qui se sont déroulés en Asie : aujourd'hui, 15 pays de la région sont touchés par le fléau des mines antipersonnel.



Mines antipersonnel: un problème grave, mais une évolution positive. Les mines antipersonnel continuent de tuer et de blesser un grand nombre de civils à travers l'Asie, entravant par ailleurs la reconstruction des pays sortant d'un conflit. Néanmoins, des développements positifs permettent d'entrevoir une solution du problème dans la région. Une augmentation globale des ressources consacrées aux activités de déminage, aux programmes de formation à la réduction des risques dus aux mines ainsi qu'à l'assistance aux victimes a été observée au cours des dernières années, et l'Asie a bénéficié de cette évolution favorable.

Des opérations de déminage humanitaire – confiées à des organisations internationales, nationales ou non gouvernementales – sont en cours dans 6 pays asiatiques. Comme partout ailleurs dans le monde, l'emploi des mines antipersonnel a diminué de manière importante en Asie. Or, un grand nombre de mines avaient été dispersées au cours des conflits que la région a connus de 1960 au milieu des années 1990. Dans les pays où les dispositions de la Convention sur l'interdiction

des mines antipersonnel ont été pleinement appliquées, le nombre de nouvelles victimes a considérablement diminué.

Deux pays de l'Asie du Sud – l'Afghanistan et le Cambodge – lourdement contaminés par les mines antipersonnel et d'autres types de munitions non explosées sont devenus parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel en 2002 et 1999, respectivement. Les mesures prescrites par la Convention sont actuellement mises en œuvre dans chacun de ces pays.

La somme considérable d'informations qui ont été rassemblées par les organisations qui travaillent en Afghanistan et au Cambodge permet de mesurer à la fois l'ampleur du problème et les progrès accomplis à ce jour. Les tableaux ci-dessous montrent quelques uns des résultats obtenus et des défis à relever dans chaque pays ; ils donnent ainsi de précieuses informations tant sur les avancées que sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.



Afghanistan

AFGHANISTAN

Après 20 ans de guerre, l'Afghanistan est l'un des pays du monde les plus affectés par le fléau des mines.

RESULTATS OBTENUS

- L'Afghanistan est devenu en 2002 l'un des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.
- Le nombre annuel de nouvelles victimes des mines antipersonnel a baissé de manière spectaculaire ces dernières années. Les données recueillies par le CICR dans quelque 450 structures médicales en Afghanistan montrent que le nombre de décès et de blessures causés par les mines antipersonnel a chuté d'environ 50 % de 2002 à 2003, passant de 409 à 205 victimes. [CICR]
- Les fonds alloués à la lutte antimines pour 2002 ont représenté environ 64 millions de dollars US, soit plus de 4 fois le montant total pour 2001. [Observatoire des mines]
- Le rythme des opérations de déminage s'est accéléré. En 2002, les organismes de déminage ont nettoyé 22,5 km² de terrain miné et 88,6 km² d'anciens champs de bataille contaminés principalement de munitions non-explosées (contre 15,6 km² de terrain miné et 81,3 km² d'anciens champs de bataille déblayés en 2001). [Observatoire des mines]
En 2003, 22,9 km² de champs de mines et 33,8 km² d'anciens champs de bataille ont été déminés. [Déclaration du gouvernement afghan devant le Comité permanent]
- En 2003, 500 000 Afghans ont reçu une formation à la réduction des risques dus aux mines. [Déclaration du gouvernement afghan devant le Comité permanent]
- L'autorité nationale chargée du déminage estime que, si le financement est assuré, les mines et les munitions non explosées peuvent être enlevées d'ici 2012 dans les différentes zones contaminées de l'Afghanistan (zones de haute, moyenne et basse priorité). [Observatoire des mines]

DEFIS A RELEVER

- Presque toutes les régions du pays sont touchées par le fléau des mines et des munitions non explosées. Plus de 1 500 villages subissent les conséquences de la présence de ces armes. [Observatoire des mines]
- En 2002, la superficie totale des zones minées représentait environ 780 km². Sur ce total, 404 km² sont occupés par des zones d'habitation ou de commerce, des routes empruntées par les moyens de transport, des systèmes d'irrigation et d'autres zones importantes pour la reconstruction du pays. [Observatoire des mines]
- Peu de zones dangereuses sont marquées. Selon les données recueillies par le CICR, la grande majorité des victimes (plus de 90 %) ignoraient qu'elles se trouvaient dans une zone dangereuse quand leur accident est survenu. Par ailleurs, la plupart des victimes soit n'avaient pas reçu de formation leur permettant de reconnaître une zone minée, soit n'avaient pas été mises en garde contre les dangers que représentent ces armes. [CICR]
- Un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays rentrent actuellement dans leurs foyers. Ces populations courent un risque élevé de rencontrer des zones infestées de mines. [CICR]
- Il ressort des informations à disposition que 65 % de la population n'a pas accès aux structures de santé ; il est probable que de nombreuses victimes de mines décèdent avant d'atteindre un centre de soins. [Observatoire des mines]
- Beaucoup d'incidents ne sont pas signalés. [CICR]



CAMBODGE

Le Cambodge reste l'un des pays du monde les plus gravement affectés par les mines. Le problème résulte essentiellement des conflits que le pays a connus entre la fin des années 1960 et le début des années 1990.

RESULTATS OBTENUS	DEFIS A RELEVER
<ul style="list-style-type: none">• Le Cambodge est devenu État partie à la Convention sur les mines antipersonnel en 1999.• Des informations sur les victimes des mines sont maintenant collectées dans toutes les provinces affectées. [CMVIS]• Le nombre de nouvelles victimes des mines et des munitions non explosées a baissé régulièrement de 4 301 victimes en 1996 à 1 155 victimes en 1999. Depuis lors, ce chiffre s'est stabilisé autour de 800 victimes par an : 862 (2000), 828 (2001), 833 (2002) et 745 (2003). [Rapport en vertu de l'article 7] Néanmoins, le nombre de nouvelles victimes enregistré au cours des 4 premiers mois de 2004 a été plus élevé que les années précédentes.• De 1992 à décembre 2003, les démineurs ont nettoyé 231 km². Plus de 41 km² de terres ont été déminées en 2003 [Rapport en vertu de l'article 7]. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2002 (34 km² déminés) et 2001 (22 km²). [Observatoire des mines]• De 1992 à décembre 2003, les démineurs ont détruit 411 145 mines antipersonnel. Plus de 61 000 mines antipersonnel ont été enlevées en 2003. [Rapport en vertu de l'article 7]• Le Cambodge a officiellement achevé en 1998 la destruction de ses stocks de mines antipersonnel. Un petit nombre de mines antipersonnel sont encore trouvées par la police et l'armée, et sont détruites. [Rapport en vertu de l'article 7]• En 2003, les équipes de marquage ont procédé au marquage de 675 champs de mines (soit au total plus de 136 km² de terres) afin d'informer les civils et de les protéger contre les dangers des mines et des munitions non explosées jusqu'au moment où ces terres pourront être déminées. [Rapport en vertu de l'article 7]	<ul style="list-style-type: none">• Une étude menée à l'échelon national, qui s'est achevée en avril 2002, a recensé 1 640 villages présumés affectés par la présence de zones minées. Par ailleurs, selon certaines estimations, 4 544 km² et plus de 6 400 villages sont présumés contaminés à la fois par des mines et par des munitions non explosées. [Rapport en vertu de l'article 7]• La majorité (66 %) des incidents dus aux mines survenus entre avril 2003 et mars 2004 se sont produits alors que la victime se déplaçait, cultivait la terre, gardait du bétail ou ramassait du bois. [CMVIS]• Les victimes des mines peuvent bénéficier de soins de santé ; toutefois, en raison de leurs coûts, ces soins sont hors de portée de beaucoup d'entre elles. Des ONG internationales ou nationales assurent souvent un complément de soins de santé et d'assistance. [Observatoire des mines]



Défis restant à relever: Malgré les avancées observées en Afghanistan et au Cambodge, d'importants défis restent à relever à travers toute l'Asie pour faire définitivement disparaître de la région la menace que font peser les mines antipersonnel. Tout d'abord, les nombreux pays qui ne sont pas encore parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel doivent être encouragés à ratifier cet instrument. La région ne sera débarrassée, une fois pour toutes, du fléau des mines antipersonnel que lorsque tous les États se seront engagés à ne jamais employer de telles armes et à en détruire leurs stocks, à nettoyer les terrains minés et à fournir une assistance aux victimes des mines.

Ensuite, aussi longtemps que toutes les mines antipersonnel enfouies dans le sol n'auront pas été enlevées, des efforts constants devront être déployés afin, d'une part, d'identifier et de marquer les zones dangereuses et, d'autre part, de dispenser à la population civile une formation à la réduction des risques dus aux

contre les mines doivent être augmentés dans les années qui viennent, en particulier par les organismes nationaux, régionaux et internationaux qui sont engagés dans l'aide au développement. La communauté internationale a affirmé, ces dernières années, sa volonté d'apporter une solution au problème des mines antipersonnel. Les résultats positifs de la lutte contre les mines menée en Asie apparaissent aujourd'hui clairement – il convient donc de poursuivre l'action en utilisant comme un tremplin les progrès accomplis jusqu'ici.

La région ne sera débarrassée, une fois pour toutes, du fléau des mines antipersonnel que lorsque tous les États se seront engagés à ne jamais employer de telles armes et à en détruire leurs stocks, à nettoyer les terrains minés et à fournir une assistance aux victimes des mines.

mines. Comme le montrent les données recueillies en Afghanistan, un grand nombre de victimes ignoraient qu'elles se trouvaient dans une zone dangereuse au moment de leur accident et, de plus, n'avaient pas reçu d'informations sur les dangers des mines antipersonnel. Enfin, les niveaux de financement des activités de lutte



Sources:

- Cambodia Mines/UXO Information System (CMVIS), Rapports mensuels.
- Informations recueillies par le Comité international de la Croix-Rouge.
- Observatoire des mines 2003, publié par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (ICBL).
- Rapports présentés en 2003 et 2004 par les États parties au Secrétaire général des Nations Unies, conformément à l'article 7 de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.
- Déclaration du gouvernement afghan devant le Comité permanent sur le déminage, juin 2004.

Basé sur l'information disponible au 1 août 2004. Le CICR a veillé à n'utiliser que les sources disponibles les plus fiables. Cependant, le CICR ne peut pas prendre la responsabilité d'éventuelles erreurs contenues dans les sources externes citées.